

C0116

1 JOUR

GESTION LOCATIVE ET ACTION SOCIALE RÉGLEMENTATION

AGIR EN CONCERTATION LOCATIVE

ENJEUX

Inscrite par la loi SRU de 2000, la concertation locative a évolué avec la Loi égalité et citoyenneté (Lec) de 2017. Par ailleurs, le dialogue avec les locataires et leurs représentants, le rôle des Conseils de concertation locative (CCL) et leur organisation inscrite au Plan de concertation locative (PCL) constituent un des points à traiter pour la transformation de nombre d'OLS changeant de statut, engagés dans des fusions-absorptions, intégrant un groupe d'OLS...

Une formation qui propose un état des lieux, une analyse et une projection du cadre et des pratiques.

PUBLIC

Personnel et membre de direction. Toute personne partie-prenante potentielle de la concertation locative.

OBJECTIFS

- › définir le cadre légal de la concertation locative au sein des OLS
- › identifier les obligations et possibilités et disposer d'une connaissance des pratiques
- › inscrire la concertation locative dans les mutations en cours.

PÉDAGOGIE & ÉVALUATION

Exposé en échanges dynamiques et co-analyse documentaire. Les participants sont invités à transmettre en amont ou à apporter les PCL et éventuels accords collectifs locaux de leur OLS, si possible en format électronique projetable.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

ANIMATION

Éric ARNAULT, Consultant-formateur, intervenant dans le champ de la concertation locative.

DATES CLASSE VIRTUELLE

22 mai 2025

5 décembre 2025

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

2 PENDANT - EN GROUPE

- **Historique de la concertation locative**
 - › définitions et évolutions de la relation locataires-bailleurs
 - › évolutions du cadre légal depuis la loi Méhaignerie de 1986
- **Les instances, leurs rôles et leur fonctionnement**
 - › les 3 instances nationales (concertation locative, habitat et consommation...)
 - › les conseils de concertation locative (CCL), obligations et pratiques
- **Les accords collectifs**
 - › les accords nationaux et locaux, leurs contenus et modes d'élaboration
- **L'action des locataires**
 - › les formes de participation des locataires aux instances du bailleur
 - › la relation locale bailleurs / organisations de locataires et locataires
- **Les plans et conseils de concertation locative**
 - › les contenus obligatoires, possibles et constatés des PCL
 - › les modalités d'élaboration et d'actualisation
 - › le rôle et les obligations du CCL
 - › les moyens affectés à la concertation et les modalités de leur imputation
- **Les pratiques de concertation locative**
 - › retours d'expériences à partir d'analyse de PCL
 - › la concertation locative dans la restructuration du secteur du logement social.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent

PRIX NET : 740 EUROS - 7 h de formation

Ce prix comprend l'accès à notre plateforme de formation ESPACE47.

Ce stage peut être organisé dans votre organisme ou dans votre région.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS : Patricia SIVAKUMAR - 06 64 41 09 26. patricia.sivakumar@afpols.fr

Personne en situation de handicap : contacter Cécile CROQUIN - 06 76 72 65 07. referenthandicap@afpols.fr